

Communication N° 24 - 2011 au Conseil communal

Séance du 16 novembre 2011

Boucllement des crédits d'investissement des préavis 04-2003, 18-2007 et 04-2009

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La présente communication a pour but de renseigner votre Conseil sur la décision prise par la Municipalité de procéder au boucllement des crédits d'investissement engagés pour les études et constructions provenant des préavis cités en titre selon les indications ci-après :

Préavis 04-2003 Planification de l'évacuation des eaux de Pully - Plan général d'évacuation des eaux (ci-après PGEE)

Montant du préavis : CHF 320'000.00 TTC
Date d'octroi du crédit par le Conseil communal : 7 mai 2003

Les études ont été achevées en février 2009 (cf. communication au Conseil 04-2009) et le coût total s'est élevé à CHF 301'891.30 TTC, soit avec une non-dépense de CHF 18'108.70 TTC.

Les subventions cantonale et fédérale perçues s'élèvent à CHF 281'832.00 TTC et sont comptabilisées dans le compte « recettes » 460.6610.51.

Par conséquent, la somme nette de CHF 20'059.30 TTC sera amortie sur 10 ans, ce qui représente un montant annuel de CHF 2'005.90 TTC.

La révision complète de la tarification de l'épuration et de l'évacuation des eaux, ainsi qu'un nouveau règlement ont été élaborés dans la continuité du PGEE et sont en vigueur depuis le 1^{er} décembre 2010.

Plusieurs documents sur le PGEE sont disponibles sur le site www.pully.ch et le dossier officiel complet est consultable au secrétariat de la DTSI aux heures d'ouverture des bureaux.

Préavis 18-2007 Av. C.-F. Ramuz, réfection et renforcement de la chaussée, travaux d'entretien

Montant du préavis : CHF 755'000.00 TTC
Date d'octroi du crédit par le Conseil communal : 14 novembre 2007

Les travaux de réfection et de renforcement de la chaussée ont été exécutés du 17 avril au 18 octobre 2008.

Quelques finitions se sont avérées nécessaires, dont notamment plusieurs interventions sur des chambres de contrôles existantes à consolider jusqu'à fin 2010.

Le coût total des travaux s'est élevé à CHF 670'271.00 TTC, soit avec une non-dépense de CHF 84'729.00 TTC.

Par conséquent, la somme de CHF 670'271.00 TTC sera amortie sur 10 ans, ce qui représente un montant annuel de CHF 67'027.10 TTC.

Préavis 4-2009 Grand-Rue, remplacement des conduites industrielles, mise en séparatif, réfection de la chaussée et réaménagement de l'espace public

Montant du préavis : CHF 743'000.00 TTC
Date d'octroi du crédit par le Conseil communal : 11 mars 2009

Les travaux de construction des collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées, le remplacement des conduites industrielles, ainsi que le revêtement partiel de la chaussée ont été exécutés du 25 mai au 25 novembre 2009.

Une situation financière favorable due à des non-dépenses (assainissement et archéologie) a permis à la Municipalité de faire paver intégralement la rue, donnant ainsi une identité urbanistique commune aux ruelles du vieux Pully.

Ces travaux se sont terminés en été 2010 et, après quelques finitions effectuées en 2011, le coût total de ces derniers s'est élevé à CHF 743'570.15 TTC, soit avec une dépense supplémentaire de CHF 570.15 TTC.

Par conséquent, la somme de CHF 743'570.15 TTC sera amortie sur 30 ans pour les travaux relatifs au réseau d'eau, aux collecteurs, aux routes et aménagements routiers et sur 20 ans pour les travaux du réseau d'électricité, ce qui représente un montant annuel de CHF 25'685.15 TTC.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

La secrétaire



G. Reichen



C. Martin

Pully, le 16 novembre 2011